

# Chargé de projets bâtiments (f/h)

Offre n° O029230300962380

Publiée le 06/03/2023

## Synthèse de l'offre


**Employeur** SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE PECHE PLAISANCE DE CORNOUAILLE  
5 quai Henry-Maurice Bénard  
29120 Pont-l'abbe

Le Conseil départemental du Finistère et la Région Bretagne ont décidé d'une gestion mutualisée des ports mixtes de pêche-plaisance sur le territoire de la Cornouaille, dans le cadre d'une gouvernance partagée avec les acteurs locaux.

Le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille est depuis le 1er janvier 2018, l'autorité portuaire des ports de pêche-plaisance de Douarnenez, Saint Guénoles-Penmarc'h, Audierne, Le Guilvinec-Lechiagat, Loctudy-Ile Tudy, Lesconil, Concarneau (partie pêche-plaisance).

Le Syndicat mixte a pour membres le Conseil départemental du Finistère, la Région Bretagne, les Communautés de communes Douarnenez Communauté, Pointe du Raz-Cap Sizun, Pays Bigouden sud et Concarneau Cornouaille Agglomération.

Il comprend 70 agents permanents ainsi que des saisonniers pour l'exploitation de la plaisance.

<b>Lieu de travail</b>	Pont-l'abbe
<b>Poste à pourvoir le</b>	Dès que possible
<b>Date limite de candidature</b>	04/04/2023
<b>Type d'emploi</b>	Contrat de projet 
<b>Motif de vacance du poste</b>	Nouveau projet
<b>Durée de la mission</b>	36 mois
<b>Nombre de postes</b>	1

## Détails de l'offre

<b>Famille de métier</b>	Architecture, bâtiment et logistique > Architecture, construction, réhabilitation	<b>Grade(s) recherché(s)</b>	Emploi contractuel de cat. A
--------------------------	--	----------------------------------	------------------------------

**Métier(s)** Assistant ou assistante de suivi de travaux bâtiment

**Ouvert aux contractuels** Oui, sans exclure les candidatures de fonctionnaires par voie de détachement ([Art. L332-24 du code général de la fonction publique](#))  
Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il concerne un projet identifié ou une opération particulière. Le contrat proposé est de 12 mois au minimum, six ans au maximum, la durée dépendant du temps de réalisation du projet. Les fonctionnaires peuvent également postuler sur cette offre et pourront être recrutés par voie de détachement.

**Temps de travail** Complet, 1607h / an

### Descriptif de l'emploi

En application de la loi du 6 août 2019 et de son décret d'application du 27 février 2020, le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille recrute, sur un emploi non permanent de catégorie A, un agent en contrat de projet d'une durée de 3 ans .

Le Syndicat mixte comprend une soixantaine d'agents permanents, dont 22 pour le pôle technique, et des saisonniers pour l'exploitation de la plaisance.

Le pôle technique a en charge l'ensemble des opérations de création, extension, suivi et entretien des ouvrages, équipements et bâtiments du patrimoine du Syndicat mixte. Il dispose pour cela, sous l'autorité de la responsable du Pôle technique :

- d'un service " travaux portuaires " constitué d'une équipe pour les travaux en régie (2 techniciens + 13 agents d'exploitation), d'une cellule " Inspection des ouvrages " (1 technicien + 1 agent) et d'un bureau d'études et de suivi des travaux (1 technicien)
- d'un ingénieur " Développeur de projets " pour les projets plaisance,
- d'une " chargée de projet SIG ",

- d'une unité bâtiment composée d'un responsable, du chargé de projet (faisant l'objet de la présente fiche de poste) et d'un technicien.

Dans le cadre du Plan de Relance volet pêche, une subvention a été accordée au Syndicat mixte pour la réfection des toitures des criées des ports d'Audierne, du Guilvinec et de Loctudy. Ce projet constitue un enjeu majeur de conservation du patrimoine bâti et de maintien de l'activité de la filière Pêche en Cornouaille. Les travaux concernent la réfection de 27 000 m<sup>2</sup> de toitures dont une partie est amiantée, et devront être réalisés en exploitation, dans un calendrier contraint par les conditions de financement du plan de relance (les travaux devront être achevés pour fin 2024).

Au sein du Pôle technique et sous l'autorité du responsable de l'unité bâtiments, le chargé de projets bâtiments a en charge le pilotage de la maîtrise d'ouvrage de ce projet de réfection de toitures. Il aura notamment en charge :

- La rédaction des pièces techniques en vue de la consultation d'un cabinet de maîtrise d'œuvre
- Le suivi des études réalisées par le maître d'œuvre
- Le suivi des travaux jusqu'à leur achèvement

### Missions et conditions d'exercice

Pilotage du diagnostic de l'existant pour le projet de réfection des toitures des criées d'Audierne, du Guilvinec et de Loctudy :

- Rédaction des pièces techniques des diagnostics préalables aux travaux (amiantes, plomb, capacité structurelle...)
- Pilotage des diagnostics
- Analyse des rapports de diagnostic

Définition des programmes de travaux pour la réfection des toitures :

- Rédaction d'un programme de travaux comprenant un recensement des surfaces de toitures à remplacer, de phasages et de plans d'installation de chantier préliminaires
- Rédaction des pièces techniques du marché de maîtrise d'œuvre (CCTP, BPU...)

Pilotage des études en maîtrise d'œuvre externe :

- Suivi technique, administratif et financier des études en maîtrise d'œuvre externe
- Assurer le rôle de représentant de la maîtrise d'ouvrage auprès du maître d'œuvre
- Animation des réunions techniques
- Gestion de la communication interne et externe

Suivi des travaux de réfection de toitures :

- Suivi de la consultation des entreprises travaux
- Pilotage du maître d'œuvre pendant la phase travaux
- Gestion des interfaces avec le concessionnaire, le coordonnateur SPS, le contrôle technique et les élus
- Gestion de la communication interne et externe

Pilotage de la réfection de la toiture de la criée de Concarneau :

- Définition du programme de travaux
- Pilotage des études en maîtrise d'œuvre externe
- Suivi des travaux

Continuité du service :

- Selon le plan de charge, l'agent peut également être amené à renforcer les autres équipes du pôle technique sur d'autres projets bâtimentaires

### Profils recherchés

Connaissances et technicités professionnelles :

- Connaissances tous corps d'état en bâtiment, y compris des travaux de désamiantage, d'isolation des toitures, de couverture et d'étanchéité
- Connaissance des méthodes de construction
- Conduite (technique, administrative et financière) d'opérations de travaux lourds (construction, réhabilitation)
- Connaissance réglementaire en matière de sécurité incendie, de réglementation ERP, de code du travail, d'accessibilité
- Connaissance de la loi MOP et des procédures de commande publique relatives aux marchés de conception et de travaux
- Aptitudes au management de projet et à la gestion des relations avec les partenaires de l'acte de bâtir
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Outils informatiques Word/Excel/Autocad

Compétences transversales :

- Réactivité, esprit d'initiative, force de propositions
- Capacité d'adaptation
- Aptitude et goût pour le travail en équipe
- Sens des responsabilités, capacité à rendre compte et à soumettre à l'arbitrage
- Sens de la communication et sens relationnel affirmés

## Contact

---

### Informations complémentaires

Les entretiens de recrutement se dérouleront le jeudi 20 avril 2023 pour les candidats sélectionnés. La fiche de poste détaillée est disponible sur le site [www.peche-plaisance-cornouaille.fr](http://www.peche-plaisance-cornouaille.fr) à la rubrique **actus**.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernier arrêté de situation administrative ou justificatif de la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé) par courrier ou mail à :  
Monsieur le Président du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille  
5 quai Henry-Maurice Benard  
29120 PONT-L'ABBE  
[ressources.humaines@peche-plaisance-cornouaille.fr](mailto:ressources.humaines@peche-plaisance-cornouaille.fr)

[DÉPOSER MA CANDIDATURE](#)

## Travailleurs handicapés

---

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

